LE SITE MYDINAMIKONLINE.COM

Category: Epargne
Tag: Enquête

Il est inscrit sur la liste noire de la CSSF (Autorité de contrôle luxembourgeoise) depuis le 18/10/2024. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle.

Le site internet

Il a été créé le 25/09/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/mydinamikonline.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément de la CSSF. Ce simple fait doit vous faire fuir !

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 12 82

Il s'inscrit dans une série intéressante :

recovery room diamselection	01 62 14 12 06
recovery room diamonéo	01 62 14 12 06
clientprivate.com	01 62 14 12 23

mydynamikonline.com	01 62 14 12 82
recovery room	01 62 14 12 82
service-ouverturedecompte.com	01 62 14 12 94

Le numéro 07 43 13 21 39

Il s'inscrit dans une série intéressante :

pva-office.com	07 43 13 20 01
epargnefutur.com	07 43 13 20 15
europe-gmg.com	07 43 13 20 18
epargnefutur.com	07 43 13 20 18
mydinamikonline.com	07 43 13 21 39

Les mails

Il est utilisé le nom de domaine dinamiksa.com

Il a été créé le 14/10/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/dinamiksa.com

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une VRAIE société. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Il est inscrit sur la liste noire de la CSSF depuis le 18/10/2024.

https://www.cssf.lu/fr/2024/10/avertissement-concernant-des-activites-frauduleuses-par-des-personnes-utilisant-abusivement-lidentite-de-lentite-dinamik-s-a/

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informatio

ns-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en

PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.